



Politique Santé, Sécurité et Environnement

Le Conseil des écoles fransaskoises a pour mission de préparer les élèves du XXI^e siècle à sa réussite scolaire, identitaire et culturelle selon les valeurs qu'il s'est définies. À cet effet, il valorise une communication ouverte et efficace dans un environnement sain et sécuritaire.

Pour ce faire, le CÉF s'engage à protéger l'environnement naturel, la santé et la sécurité de ses employés, ses élèves et des personnes accédant à ses établissements. Pour concrétiser cet engagement, le déploiement des actions suivantes est mis de l'avant :

- Développer et mettre en place les structures administratives, les procédures et les règles de sécurité ;
- Assurer la conformité des lois, des règlements en matière de protection de l'environnement, de la santé et de la sécurité et mettre en place un mode de surveillance périodique pour s'assurer de son maintien ;
- Utiliser des technologies disponibles pour minimiser/éliminer les impacts environnementaux et les risques pour la santé et la sécurité de nos employés ;
- Communiquer de façon efficace et mettre en place la formation des employés sur l'importance de la politique et des procédures en santé, sécurité et protection de l'environnement ainsi que leurs rôles et responsabilités afin d'en assurer la conformité ;
- Communiquer et coopérer avec les fournisseurs et les entrepreneurs du Conseil des écoles fransaskoises afin d'assurer des pratiques d'affaires responsables en santé, sécurité et protection de l'environnement.

La réalisation de cette politique pourra se faire par la participation de la direction, des employés, des élèves, des parents, des fournisseurs et des visiteurs.

Bernard Roy
Directeur de l'éducation
Conseil des écoles fransaskoises

Yvan Lebel
Président
Conseil scolaire fransaskois

Direction de l'école